

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 18 novembre 2019 à compter de 13h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse

M. Gilles Richard, conseiller

M. Jacques Rodgers, conseiller

Mme Julie Paiement, conseillère

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Aucun citoyen n'assiste à la rencontre

Ouverture de la séance extraordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 13h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance extraordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

130-01 Entente avec Supérieur propane

200 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

300- TRANSPORT

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

500-01 Adoption du Plan d'Action PFM.MADA

500-02 Création d'un comité de suivi PFM.MADA

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

600-01 Dépôt du rapport (Doré) **reporté**

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

E-181119-267

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question ne fut posée.

E-181119-268

Entente avec Supérieur propane

ATTENDU QUE nous devons signer une entente avec un fournisseur de gaz propane pour assurer le fonctionnement de la génératrice ;

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'autoriser le directeur général à signer l'entente proposée par Supérieur Propane qui se traduit comme suit :

- Frais d'installation 2,101.82 plus des taxes applicables
- Location du réservoir de 1000 gallons 149.00/année + taxes
- Location d'un Vapo Zimmer 120.83/mois + taxes
- Prix du gaz – Variable

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-181119-269

Adoption du Plan d'Action PFM.MADA

CONSIDÉRANT le désir de la municipalité de Grand-Remous d'offrir une qualité de vie toujours grandissante à ses familles et ses aînés et de favoriser un vieillissement actif de ces derniers ;

CONSIDÉRANT le financement reçu du ministère de la Famille pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur des familles afférent à la politique de la famille (PFM) de la municipalité de Grand-Remous ;

CONSIDÉRANT le financement reçu du Secrétariat aux aînés pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés (MADA) de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT le travail qui a été réalisé par les membres du comité de pilotage PFM-MADA de la municipalité de Grand-Remous et qui a été présenté au conseil municipal ;

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu

QUE la municipalité de Grand-Remous adopte le plan d'action PFM-MADA tel que présenté par le comité de pilotage PFM-MADA.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-181119-270

Création d'un comité de suivi PFM-MADA

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grand-Remous s'est dotée d'une politique et d'un plan d'action en faveur des familles ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grand-Remous s'est dotée d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT la fusion de ces deux plans d'action en un seul document ;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action doit être suivi par un comité nommé par le conseil municipal pour s'assurer que les actions qui y sont prévues se concrétisent ;

CONSIDÉRANT l'importance de préparer en continu le prochain plan d'action ;

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu

QUE la municipalité de Grand-Remous procède à la création d'un comité de suivi PFM-MADA sous la responsabilité de l'élue responsable des questions familles et aînés de la municipalité.

Le comité aura pour mandat de :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre afin d'assurer la continuité et la pérennité du plan d'action ;
- Permettre la circulation de l'information périodiquement sur l'état d'avancement des mesures ;
- Évaluer la réussite des initiatives en cours en fonction des indicateurs de réussite identifiés ;
- Réviser et ajuster les actions si nécessaire ;
- Formuler des recommandations sur la poursuite d'actions ou la suggestion de nouvelles en vue du prochain plan d'action en étant à l'écoute des besoins et attentes de la population ;
- Permettre le partenariat et la représentativité de toute notre communauté par l'implication d'organismes communautaires, associations ou club, le milieu de la santé, les services municipaux, le milieu des affaires, etc. ;
- Assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la démarche PFM-MADA ;
- Assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille ou les aînés ;
- Jouer un rôle consultatif et de vigilance de par son expertise ;
- Sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et aînés dans tout le processus décisionnel, et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel)

Les membres constituant ce comité de pilotage PFM-MADA ainsi que la représentation qu'ils y offrent selon leur emploi présent ou passé, leur implication dans la communauté profitable à ce comité ou encore la connaissance de leur milieu et des enjeux de la famille ou des aînés sont :

- Mme Julie Paiement (RQFA)
- Mme Danielle Brulotte (représentante des aînés, santé)
- Mme Ginette Paquin (représentante des aînés, éducation)
- Mme Marie-Rose Lefebvre (représentante des aînés, habitation aînés)
- Mme Annie Légaré (représentante de la famille, bénévole à l'école & membre des super mamans)
- M. John Rodgers (représentant des aînés, loisirs)
- M. Mario Danis (chargé de projet PFM-MADA MRC Vallée-de-la-Gatineau)

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Le point 600-01 est reporté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée.

E-181119-271

Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 13h06 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, mairesse de la municipalité de Grand-Remous, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code Municipal du Québec.